Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Renoncement usufruit

Par jardalmont

Bonjour,
suite au décès de mon père, ma mère (donation au dernier vivant) souhaite garder son appartement en pleine propriété et par contre elle veut céder en indivision à ces 3 fils un autre appartement et renonce à l'usufruit.Comment cela va t-il se passer pour ses 3 enfants .
-pour la taxe foncière , les charges , l'éventuelle déclaration à l'ISF ect.
-la revente est elle possible (appartement libre)
Merci